

Elections cantonales 2013

Le conseiller d'Etat Claude Nicati ne sera pas candidat du Parti libéral-radical duquel il démissionne avec effet immédiat

Lors de la séance du Conseil d'Etat de ce jour, le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), a informé ses collègues du gouvernement qu'il ne sera pas candidat du Parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN) à sa réélection lors des prochaines élections cantonales de 2013. Il les a également informés de sa démission avec effet immédiat du PLRN. Il a précisé qu'il n'avait pas à ce jour fait ou reçu de demandes visant à rejoindre une autre formation politique. Dès lors M. Claude Nicati fonctionne désormais en qualité d'"indépendant" au sein de l'exécutif cantonal. Le Conseil d'Etat a pris acte de sa décision.

Lors d'un point presse tenu ce jour à l'issue de la séance du Conseil d'Etat, le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du DGT, a relevé que suite au vote négatif sur le RER-TransRUN du 23 septembre dernier, de nombreux scénarios ont été évoqués par différents membres du PLRN concernant son avenir politique, dont notamment une démission du Conseil d'Etat et une non candidature aux élections cantonales de 2013.

Il a tenu à souligner que toutefois jusqu'au 4 octobre dernier, date du comité cantonal du PLRN, il lui apparaissait possible d'avoir un dialogue constructif avec la base de son parti. Mais ladite assemblée a "mis en évidence qu'un tel échange ne sera jamais plus possible (...)".

En conséquence, le conseiller d'Etat Claude Nicati a informé ce jour ses collègues du Conseil d'Etat qu'il n'est plus candidat à sa réélection sur les listes du PLRN lors des élections cantonales de 2013 et qu'il démissionne avec effet immédiat du PLRN.

Le conseiller d'Etat Claude Nicati a précisé qu'il n'avait pas à ce jour fait ou reçu de demandes visant à rejoindre une autre formation politique. Il fonctionne dès lors en qualité d'"indépendant" au sein du gouvernement cantonal. Ses collègues du Conseil d'Etat ont pris acte de sa décision.

M. Claude Nicati a également relevé qu'il évaluera ultérieurement l'opportunité de se présenter ou non aux prochaines élections cantonales.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.

Neuchâtel, le 17 octobre 2012